PRINCIPAUTÉ DE MONACO

UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

Au nom du Gouvernement Princier, Stéphane **Valeri**, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, a reçu longuement, ce matin, vendredi 19 octobre 2012, les **délégués** du **personnel** de la **société** **Théramex** , au Ministère d'Etat.

Cette réunion, organisée à leur demande, a permis, comme cela avait été fait la semaine dernière avec les délégués de **Mecaplast**, d'aborder de manière franche et constructive les éléments qui préoccupent actuellement les salariés concernés par le Plan de restructuration en cours, ayant pour conséquence la mise en oeuvre de **licenciements** **collectifs** .

Le Gouvernement est conscient de la gravité de la situation pour les salariés concernés.

C'est pourquoi, Stéphane Valeri a annoncé que toutes les dispositions seraient prises, et des efforts importants consacrés pour les accompagner.

Comme il l'a fait pour Mecaplast, le Gouvernement a donc décidé de permettre, par dérogation, à tous les salariés concernés, de s'inscrire auprès du Service de l'Emploi, quelque soit leur lieu de domicile et donc de bénéficier de son soutien pour la recherche d'un nouvel emploi en

Principauté.

Stéphane Valeri a par ailleurs précisé qu'il allait demander à rencontrer les dirigeants de Théramex, pour évoquer avec eux, les différents points abordés lors de cette réunion avec les représentants du personnel et notamment la coordination à mettre en place dans les meilleurs délais entre le Service de l'Emploi et le cabinet spécialisé dans le reclassement des salariés choisis par l'entreprise.

Il mettra également, à cette occasion, l'accent sur la volonté du Gouvernement de voir préserver le plus d'emplois possibles à Monaco pour l'avenir.